



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 13 janvier 2025

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Muriel Preti
MM. Roland Galley, Grégoire Favre, Pierre Jordan et
Michel Rochat

Demande de soutien

de répondre négativement à la demande de soutien du Théâtre du Comsi.

Invitation

d'excuser la Municipalité auprès du Jodler Klub Alpenrösli.

Véhicule Reform

de valider formellement le devis d'Agromont AG, REFORM Schweiz pour la réparation du véhicule.

Avis d'infraction

de délivrer un avis d'infraction, avec une amende de Fr. 120.00, code 228 1, au propriétaire d'un véhicule s'étant parké sur le trottoir devant le Collège Gustave Roud à Carrouge, le lundi 6 janvier 2025.

POCAMA

de valider la demande N° 1937472 déposée par le Club les Oiseaux des Iles pour leur bourse aux oiseaux dans la Grande salle de Mézières en février 2025.

de valider la demande N° 1937763 déposée par le VBC Jorat-Mézières pour leur souper spectacle dans la Grande salle de Mézières en février 2025.

CAMAC 230278 / Emery Thierry

de valider les deux échantillons remis, soit tôle en gris clair pour les façades et couleur gris anthracite pour la toiture et les portes.

CAMAC 235181 / Bader John et Karen

de délivrer le permis d'utiliser un spa avec pompe à chaleur.

CAMAC 229188 / Kohler Sébastien et Foriane

de délivrer le permis d'utiliser une pompe à chaleur air-eau.

Buvette du foot

d'accepter et de signer le formulaire de demande d'autorisation de diffusion de musique ou d'animations musicales pour la buvette du foot à Mézières (TV retransmission sportive).

Plaintes incivilités buvette du foot

le nom du fautif étant connu, de faire valoir nos prétentions financières auprès de la Justice.

Naturalisation

que suite à la prise de position positive du Service de la population effectuée par courrier du 8 janvier 2024, de rendre une décision finale, soit de préavis favorablement à la décision d'octroi de bourgeoisie d'une famille (couple et un enfant) à Carrouge.

Inhumation d'un habitant de la Commune à Lausanne

de refacturer à la famille la facture de la ville de Lausanne relative aux taxes d'inhumation et de la tombe cinéraire.

Mensurations cantonales

de signer les documents reçus par le bureau de géomètres et ingénieurs DHB SA en choisissant l'option de renoncer à la matérialisation des parcelles suivantes :

- Parcelles N° 4411 et 4412 et DP 1038;
- Parcelle N° 4307 et DP 1013.

Autorisation de fouille

d'autoriser AXIANS Suisse SA à effectuer la fouille souhaitée sur le DP 312, entre le 17 et le 21 février 2025, sous réserve qu'il ne neige pas et que le trou de fouille soit rebouché de suite.

Demandes de location

d'accepter les demandes de location suivantes :

- de l'ASIJ pour la Grande salle de Mézières en janvier 2025.
- de l'Association des Parents des Elèves du Jorat pour la salle des Enfants Bourgeois en mars 2025.
- d'une habitante de Mézières, pour la salle des Enfants Bourgeois, en avril 2025.
- de GastroVaud pour la Grande salle de Mézières en mai 2025.
- de l'Atelier choral pour la salle des Enfants Bourgeois en août 2025.
- de la Jeunesse de Carrouge, pour la Grande salle de Mézières en octobre 2025.
- du FC Jorat-Mézières, pour la Grande salle de Mézières en décembre 2025.
- d'un habitant de Carrouge, pour la salle des Enfants Bourgeois en décembre 2025.

Cours de gym douce à Mézières

d'accuser réception de l'annonce de fin du cours de gymnastique douce et thérapeutique et de la résiliation du contrat de location de la salle des Enfants Bourgeois pour fin juin 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrick Emery

La Secrétaire  Valérie Pasteris



⇒ prochaine séance municipale le 20 janvier 2025